



### FICHE DE DONNEES SECURITE

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Date de mise à jour : 06/07/2015 – Version : 1.0

## SECTION 1 - IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / L'ENTREPRISE

### 1.1. Identificateur du produit

**AGROCEAN LAMINACAL**

Solution de nitrate de calcium

### 1.2. Utilisation identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Fertilisant foliaires aux algues

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

AGRIMER

Prat Menan - BP 29

29880 PLOUGUERNEAU - FRANCE

Tel : (33) 02 98 04 54 11

Fax : (33) 02 98 04 55 15

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Orfila France (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

Centre Anti-Poison (Rennes) : + 33 (0)2 99 59 22 22

## SECTION 2 - IDENTIFICATION DES DANGERS

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Le mélange est classé selon le Règlement 1272/2008 :

Irrit oculaire cat 2,

Irrit cutané cat 2

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique cat 3

H315

H319

H335

Le mélange est classé selon la Directive 67/548/CE ou 1999/45/CE :

Xi, R36/37/38

### 2.2. Eléments d'étiquetage

Etiquetage selon la Directive 67/548/CE ou Directive 1999/45/CE

Pour voir le texte intégral des phrases R : voir la section 16

Pictogramme de danger :



Etiquetage selon directive CLP

Pictogramme de danger :



Indication de danger :

Irrit oculaire cat 2,

Irrit cutané cat 2

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique cat 3

Indication de danger : Xi, R36/37/38	H315 H319 H335
<b>Conseil de prudence :</b> Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux, ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains soigneusement après manipulation. P102 : Tenir hors de la portée des enfants P103 : Lire l'étiquette avant utilisation P501 : Eliminer les contenants/récipients selon la réglementation locale/régionale/nationale/internationale	

### 2.3. Autres dangers

Aucune donnée/information disponible

Ce produit peut rendre les surfaces glissantes.

## SECTION 3 COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

### 3.2. Mélange

Composants présentant un danger :

Composant	Classification selon règlement CE 1272/2008	Classification selon directive 67/548/CEE ou 1999/45/CE	Composition	Classification de la préparation
Nitrate de calcium tetra hydraté CAS : 13477-34-4 CE : 233-332-1	Irrit oculaire cat 2, Irrit cutané cat 2 Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique cat 3 H315 H319 H335	Xi, R36/37/38	42-60 %	Classé selon la méthode de calcul conventionnelle
Nitrate d'ammonium CAS : 6484-52-2 CE : 229-347-8	Irrit oculaire cat 2, Irrit cutané cat 2 Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique cat 3 H315 H319 H335	O, R8, R9 Xi, R36/37/38	4.2-6 %	non

Composants ne présentant pas de danger :

Carrageenan

Poudre de Laminaria digitata

Extrait de Laminaria digitata

## SECTION 4 - PREMIERS SECOURS

### 4.1. Description des premiers secours

En cas:

- de contact avec les yeux : rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau pendant 15 minutes, et consulter un ophtalmologiste.
- de contact avec la peau : enlever les vêtements souillés. Rincer abondamment à grande eau pendant 15 minutes. Consulter un médecin en cas de démangeaison et de rougeur.
- d'ingestion : rincer la bouche à l'eau. Consulter rapidement un médecin. Ne pas faire vomir.
- d'inhalation : non spécifiquement concerné (liquide aqueux), amener la personne au grand air.

### 4.2. Principaux symptômes et effets aigus et différés

En fonction de la voie d'exposition : picotements, rougeurs, irritations, douleurs stomacales, nausées, vomissements, diarrhées

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'information complémentaire disponible

**SECTION 5 - MESURES DE LUTTES CONTRE L'INCENDIE****5.1. Moyens d'extinction**

**Méthode :** en cas d'incendie tous les agents d'extinction sont autorisés

**Dangers spécifiques :** dégagement possible de fumées toxiques. Recueillir séparément les eaux d'extinction.

**Protection du personnel :** appareils respiratoires.

**5.2. Dangers particuliers résultants de la substance ou du mélange**

Pas d'information complémentaire disponible, par décomposition thermique le produit peut dégager des oxydes de d'azote et oxydes de métal

**5.3. Conseils aux pompiers**

Ne pas pénétrer ou rester dans la zone dangereuse sans vêtements de protection chimique et sans appareil respiratoire autonome

Le port d'un appareil respiratoire autonome est recommandé pour pénétrer dans la zone dangereuse.

Eviter le rejet des eaux d'incendie dans les égouts.

**SECTION 6 - MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLES****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédure d'urgence**

Précaution individuelle : éviter le contact avec la peau et les yeux. Utiliser des gants en caoutchouc ou latex, des lunettes de protection.

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Endiguer et contenir l'épandage. Ne pas rejeter directement à l'égout ou dans le milieu naturel. Prévenir les autorités.

**6.3. Méthode et matériel de confinement et de nettoyage**

Méthodes de nettoyage : ne pas diluer à grande eau. Récupérer avec un absorbant inerte et ramasser mécaniquement.

Ne pas réintroduire dans le bidon d'origine : considérer comme un déchet.

**6.4. Référence à d'autres sections**

Se référer aux sections 8 et 13

**SECTION 7 - MANIPULATION ET STOCKAGE****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Manipulation : utiliser un masque (P2), des gants, des lunettes de protection.

Eviter les dispersions accidentelles et éclaboussures.

Eviter le contact avec la peau ou les yeux.

Ne pas respirer les vapeurs.

Ne pas manger, fumer, boire dans la zone de travail.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

**7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage tenant compte des éventuelles incompatibilités**

Stockage : en emballage fermé, à l'abri du gel et de la chaleur. Ne pas stocker à proximité de produits alimentaires et boissons, y compris ceux pour les animaux.

Emballage: cuve 1000 litres, bidon 5 litres ou bidon 10 litres d'origine. Ne pas stocker dans d'autres récipients.

Conserver le produit dans le récipient d'origine étiqueté et fermé. Les conteneurs vides retiennent les résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce conteneur.

**7.3. Utilisation finale particulière**

Pas d'information complémentaire disponible

**SECTION 8 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE****8.1. Paramètres de contrôle**

Mesures d'ordre technique : travailler en plein air ou dans un lieu bien ventilé

Valeurs limite d'exposition : aucune étude n'a été réalisée pour le moment sur ce mélange

**8.2. Contrôle de l'exposition**

Procédure de surveillance : médecine du travail

**Equipement de Protection**

**Protection respiratoire :** lorsque la ventilation d'un local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire, filtre P2

**Protection de la peau :** gants imperméables et résistants aux produits chimiques. Vêtements de travail adaptés (manchons, tablier, gants à manchette, combinaison jetable...) selon tâche à accomplir.

**Protection des yeux :** lunettes de protection

**Mesures particulières d'hygiène :** se laver les mains après toute manipulation du produit. Ne pas manger, boire, fumer lors de l'utilisation du produit

**Protection de l'environnement :** Vider l'eau de rinçage du bidon dans la cuve de pulvérisation

**SECTION 9 - PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES****9.1 Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

<b>Apparence :</b>	liquide vert
<b>Odeur :</b>	caractéristique.
<b>Densité :</b>	1.414 - 1.430
<b>pH :</b>	4.41 - 6.02
<b>Solubilité :</b>	se disperse facilement dans l'eau.
<b>Point de fusion :</b>	non applicable.
<b>Point d'ébullition :</b>	non déterminé.
<b>Température de décomposition :</b>	non déterminée.
<b>Pression de vapeur :</b>	non applicable.
<b>Dangers d'explosion :</b>	non applicable
<b>Propriétés comburantes :</b>	non applicable

**9.2. Autres informations**

Non disponibles

**SECTEUR 10 - STABILITE ET REACTIVITE****10.1 Réactivité**

Aucune donnée disponible (pas de risque particulier attendu)

**10.2 Stabilité chimique**

Le produit est stable dans les conditions normales d'emploi.

Le produit peut changer de couleur dans le temps, sans altération de ses qualités.

**10.3 Possibilité de réactions dangereuses**

Aucune donnée disponible sur le mélange.

**10.4 Conditions à éviter**

Stockage à des températures supérieures à 40 °C et inférieures à - 10°C. Eviter toute contamination incluant celle par les métaux, la poussière ou les substances organiques. Tenir loin de la chaleur, des étincelles et des flammes.

Entreposer à l'abri de la lumière directe du soleil.

**10.5 Matières incompatibles**

Réactif avec agents réducteurs, matières organiques, alcalins

**10.6 Produits de décomposition dangereux**

En cas d'incendie, voir section 5

## SECTION 11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Pas de tests réalisés directement sur le mélange, la classification a été établie à partir des données existantes sur les substances contenues dans le mélange (méthode conventionnelle de calcul)

**Toxicité aiguë** : non classé

Données composants :

Nitrate de calcium (42-60 %) :

Inhalation : légèrement irritant pour les voies respiratoires / toux, en cas de surexposition maux de tête, difficultés respiratoires et risque d'œdème pulmonaire, vomissements, nausées, douleurs abdominales, gastro-intestinales, irritation de la muqueuse de l'estomac et intestin

Ingestion : après ingestion en grande quantité, teint bleu/gris, vertiges, choc, sang dans les selles, modification du débit d'urine, modification de la composition de l'urine et crampes / contractions musculaires incontrôlées.

Contact avec la peau ; légèrement irritant pour la peau

Contact avec les yeux : légèrement irritant pour les yeux / rougeur du tissu oculaire.

Nom du produit/composant	Test	résultat	voie	espèces
Nitrate de calcium tetrahydraté	DL50	3900 mg/kg	orale	rat
Nitrate d'ammonium	DL50	2217 mg/kg	orale	rat
Nitrate d'ammonium	DL50	3000 mg/kg	cutanée	lapin

**Irritation /corrosion** : non classé pour le mélange

**Sensibilisation** : non classé pour le mélange

**Cancérogénicité** : aucun effet important ou critique connu

**Mutagénicité** : aucun effet important ou critique connu

**Toxicité pour la reproduction** : aucun effet important ou critique connu

**Effets chroniques** : aucun effet important ou critique connu

## SECTION 12 - INFORMATIONS ECOLOGIQUES

### 12.1 Toxicité

Aucune étude n'a été réalisée pour le moment sur ce mélange.

Composants :

Nom du composant	Résultat	espèces	exposition
Nitrate de calcium	Non connu		
Nitrate d'ammonium	>9100 mg/l	poisson	96 h

### 12.2 Persistance et dégradabilité

Facilement biodégradable

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas de bioaccumulation

### 12.4 Mobilité dans le sol

Les nitrates présents dans le produit sont solubles dans l'eau. Lorsqu'ils ne sont pas absorbés par les végétaux, ils peuvent dans certains cas, être entraînés par les eaux de pluie vers le cours d'eau et les nappes. L'apport en nitrates peut être réglementé.

#### **12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Aucune étude n'a été réalisée pour le moment sur ce mélange.

#### **12.6 Autres effets néfastes**

L'épandage excessif peut avoir un effet néfaste sur l'environnement : eutrophisation des eaux de surface, contamination des nappes.

### **SECTION 13 - CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION**

#### **13.1 Méthodes de traitement des déchets**

Déchets de résidus : l'élimination doit se faire selon les normes en vigueur. Ne pas rejeter les résidus à l'égout.

Destruction / élimination : Eliminer les cartons, les palettes et les bidons selon la législation.

Décontamination / nettoyage : Les bidons doivent être préalablement rincés et vider dans les cuves de pulvérisation. Utiliser des containers. Eliminer dans une installation autorisée (incinération ou recyclage)

### **SECTION 14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

**14.1. Numéro ONU :** non réglementé

**14.2 Nom d'expédition des Nations Unies :** non réglementé

**14.3 Classe de danger pour le transport**

Route (ADR 2011) : non réglementé

Voie maritime (IDMG 2011) : non réglementé

**14.4 Groupe d'emballage :** non réglementé

**14.5 Dangers pour l'environnement :** non réglementé

**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur :** pas d'information complémentaire disponible

**14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC :** non concerné

### **SECTION 15 - INFORMATIONS REGLEMENTAIRES**

#### **15.1 Règlements / législations particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Symbole de dangers : irritant

Phrase de risques :

Le mélange est classé selon le Règlement 1272/2008 :

Irrit oculaire cat 2,

Irrit cutané cat 2

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique cat 3

H315

H319

H335

Le mélange est classé selon la Directive 67/548/CE ou 1999/45/CE :

Xi, R36/37/38

#### **15.2 Evaluation de la sécurité chimique**

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée pour le mélange. Pas de scénario d'exposition disponible.

### **SECTION 16 - AUTRES INFORMATIONS**

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au règlement CE 1907/2006 et au règlement 453/2010.

Détails de la révision : nouveau format

Phrases des risques dans la section 2 :

Irrit oculaire cat 2,

Irrit cutané cat 2

H315 : provoque une irritation cutanée

H319 : provoque une irritation oculaire

H335 : peut provoquer une irritation respiratoire

Xi : irritant

R36/37/38 : irritant pour les yeux, la peau et le système respiratoire

Texte intégral des mentions dans la section 2 et 3 :

O – Comburant

R8 : Favorise l'inflammation des matières combustibles

R9 : Peut exploser en mélange avec des matières combustibles

*Cette fiche complète la notice technique d'utilisation. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état des connaissances relatives au produit à la date de la mise à jour. L'attention des utilisateurs est attirée sur les risques encourus lorsque le produit est utilisé pour un autre usage que celui pour lequel il a été conçu.*